## ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

# RENFORCER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1330)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### **AMENDEMENT**

N º 65

présenté par M. Gouffier Valente

-----

#### **ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« et 3° »

les mots:

 $\ll$ , 3° et 5° ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

#### Amendement rédactionnel

Cet amendement a pour objet de rétablir la mention des emplois de direction de la fonction publique hospitalière dans la disposition relative à l'entrée en vigueur du dispositif.